

Ce que je fais en tant qu'assuré

- Je participe aux réunions des groupes de soutien et d'échanges proposées.
- J'effectue les démarches conseillées par l'assistant(e) social(e).
- Je donne mon avis en répondant au questionnaire de satisfaction.



Pour en savoir plus...

Je retrouve toutes
les informations sur
le service social sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

J'appelle le **3646** Service gratuit
+ prix appel
pour être mis(e) en relation
avec le service social de
l'Assurance Maladie.

Je me connecte à
« Mon compte »
sur **www.ameli.fr**,
rubrique « Ma messagerie /
Écrire un message ».
Je sélectionne
« Contacter le Service
social » dans les propositions
d'objet du message et
je formule ma demande.

Je note les contacts utiles au sein
du service social :



17-19 av. de Flandre, 75019 Paris
01 40 05 32 64

 cramif.fr

 @cramif

 LinkedIn

mon
parcours
d'assuré



SERVICE SOCIAL

JE M'OCCUPE D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE



DIRCOM/CRAMIF/CP/UB - DL 07/2016 - Imp. CRAMIF

 **l'Assurance
Maladie**
Service Social
Ile-de-France



mon parcours d'assuré

**Des offres et des services
pour m'accompagner
à chaque étape de ma vie.**

La mission de l'Assurance Maladie n'est pas uniquement d'assurer mes remboursements de soins, elle m'aide aussi à mieux gérer ma santé.

En tant qu'assureur solidaire en santé, l'Assurance Maladie me permet d'être soigné(e) selon mes besoins, en cotisant selon mes moyens. Elle s'engage à me fournir des services d'information, d'accompagnement, de prévention et de dépistage. Son objectif : m'aider à agir sur ma santé, à comprendre et à anticiper mes dépenses.

Aujourd'hui, parce que je suis dans une situation difficile, l'Assurance Maladie met à ma disposition son service social. Il m'informe, m'accompagne dans mes démarches et me soutient pour trouver les solutions les plus adaptées à ma situation.

Ce que le service social de l'Assurance Maladie fait pour moi

JE M'OCCUPE D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE

- Je me pose des questions sur les aides et les dispositifs de prise en charge.
- J'ai besoin de comprendre le comportement de la personne que j'aide.
- Je m'inquiète sur l'organisation de ma vie quotidienne.
- Je suis préoccupé(e) par les conséquences de cette prise en charge sur ma vie familiale, professionnelle et sociale.
- J'appréhende les répercussions sur mon état de santé (épuisement...).
- J'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e).

L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E) :

- me reçoit, m'écoute en toute confidentialité,
- évalue avec moi le besoin d'aides et me propose les réponses les plus adaptées (aides à domicile, aménagement du logement...),
- m'informe sur les droits, les aides et les structures (hôpital de jour...),
- m'oriente et me guide dans mes démarches,
- m'aide à exprimer mes besoins, mes difficultés, mes craintes,
- me conseille pour maintenir mes liens familiaux et sociaux,
- m'apporte un soutien social et psychologique,
- me propose de partager expériences et conseils pratiques avec d'autres personnes (groupes de soutien et d'échanges...).



BON À SAVOIR

Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.